

## **L'OFS à Neuchâtel – Un bref historique de son implantation.**

29.10.2018 – Carlo Malaguerra

Signore, Signori,

Permettetemi anzitutto di rivolgere un grazie particolare al Signor Georges-Simon Ulrich, Direttore dell'UFS, nonché alla Signora Ruth Meier, direttrice supplente, di avermi invitato a questa manifestazione all'occasione del 20esimo anniversario della venuta dell'UFS a Neuchâtel. E' per me un grande onore e un vero piacere di prendere brevemente la parola.

Le transfert de l'OFS de Berne à Neuchâtel a été en même temps :

d'une part, le couronnement de longues années difficiles, voire même ingrates, et d'efforts constants en vue de hisser l'Office au niveau des exigences modernes, aussi bien scientifiques que politiques, et

d'autre part, le début d'une nouvelle période de consolidation, d'ancrage et de développement de la statistique publique.

Ce dont nous rêvions au début de ce millénaire est devenu réalité aujourd'hui.

1998 restera comme une date clé dans l'histoire de la statistique suisse.

J'ai connu l'OFS à la fin des années '60, lorsqu'il s'appelait encore Bureau fédéral de statistique – en allemand Eidgenössisches Statistisches Amt, dont l'acronyme en allemand était Esta. De mauvaises langues s'amusaient à remarquer que Esta était en fait l'acronyme de « Eidgenössische Strafanstalt » (Pénitencier fédéral). Cela en dit long sur la renommée de l'Office à l'époque, aussi bien dans

l'administration fédérale que dans le public et également dans les milieux universitaires. Comme toujours, les blagues et les caricatures dévoilent quelques vérités. L'OFS a dû accueillir durant sa longue histoire des fonctionnaires dont on ne savait plus quoi en faire dans l'administration fédérale – des cas sociaux, des caractériels, des personnes ayant fait l'objet d'enquêtes administratives, voire pénales, et j'en passe. On était de l'avis que la statistique était une activité susceptible d'être exercée par tout le monde. Nul besoin de connaître la grammaire. Il suffisait de savoir compter. Statistique était le synonyme de comptage. Il suffisait de connaître les quatre opérations arithmétiques (une affirmation qui sortit un jour de la bouche d'un conseiller fédéral dont je tairais le nom) : voilà toutes les compétences requises pour exercer le métier de statisticien.

Au cours de ces années-là, les critiques au système de statistique fédéral, mais aussi cantonal et municipal, commençaient à fuser de toute part et de tous les milieux – politiques, académiques, administratifs, internationaux. La Suisse était dans l'incapacité de fournir une large partie des données essentielles sur l'état et l'évolution de la société et notamment sur la situation économique du pays. Les causes de cette situation étaient multiples. Mais la raison principale de cet état de fait hautement insatisfaisant était le manque total de coordination et de leadership des activités statistiques à l'échelon de la Confédération. Bref : l'absence de politique statistique. C'était un système bâti sur la notion de la «Kameralstatistik »– comme disent si bien les germanophones- soit, en français, la « statistique administrative ». Chaque département fédéral entretenait ses propres services statistiques en fonction de ses besoins, sans se préoccuper de la cohérence des informations. On avait affaire à un système multicéphale et peu transparent. L'OFS était de surcroît mal logé. Il occupait des bureaux dispersés dans 13 lieux de la ville de Berne. On avait envisagé de lui construire un bâtiment en

périphérie de la ville fédérale, mais le projet n'avait pas dépassé le stade des bonnes intentions.

Alors, comment se fait-il que l'OFS ait, un beau jour, quitté Berne et pris ses quartiers à Neuchâtel ?

Je rappelle que le 20 avril 1978, un certain Jean-Pascal Delamuraz, alors conseiller national, déposait un postulat « sur les minorités linguistiques ». M. Delamuraz était préoccupé par la faiblesse de la représentation latine dans l'administration fédérale eu égard au poids démographique des cantons latins. Et il proposait une série de mesures visant à renforcer la présence de fonctionnaires francophones et italophones. Parmi ces mesures, il suggérait au Conseil fédéral de procéder à la décentralisation d'un certain nombre d'offices fédéraux. Cette dernière proposition a tout spécialement retenu l'attention du Département fédéral des finances qui proposa, dans un excès de zèle, une liste de 14 offices fédéraux susceptibles de quitter Berne pour un autre « Standort ». Parmi ces offices figurait en bonne position l'OFS. Cette démarche du Conseil fédéral suscita une vague de protestations, une levée de boucliers de la part des fonctionnaires potentiellement touchés par une éventuelle décentralisation. Petit à petit, la liste des « papables » pour une décentralisation rétrécit comme peau de chagrin. A la fin, il ne restait plus que quelques offices, dont le nôtre, sur la liste. Je dois avouer que je n'étais pas tout feu tout flamme pour ce projet, pour une bonne et simple raison : je craignais d'être décentralisé n'importe où en Suisse romande – ou ailleurs. M. Stich, Soleurois, avait par exemple fait déplacer l'Office fédéral du logement à Grenchen ! Cela ne s'inscrivait absolument pas dans la stratégie voulue par M. Delamuraz ! De plus, nous avions eu vent de la liste des propositions de décentralisation et nous avions de quoi être anxieux, car la liste des candidatures était abracadabrante. Je me souviens de la candidature de la commune de Weissenburg, dans le Simmental : l'entreprise fermait boutique et les immenses halles de production de la

fameuse Weissenburger étaient prêtes à accueillir les travaux répétitifs d'une statistique fédérale. Nul doute que là, on aurait recruté des Romands ! Ou alors l'initiative d'un conseiller national jurassien qui souhaitait voir l'OFS s'installer au fin fond du Jura, où il aurait trouvé une main d'œuvre qualifiée et habituée aux travaux de précision – justement ce que demandait la statistique... L'OFS, avec ses multiples partenaires dans toute la Suisse, devait impérativement être situé à proximité d'une gare desservie par le réseau ferroviaire national.

J'avais insisté auprès du Département fédéral des finances pour que l'on choisisse un « Standort » dans une ville universitaire, car l'OFS devait pouvoir entretenir des liens étroits avec l'Académie. Les autorités de Neuchâtel avaient entre-temps pris contact avec moi pour préparer le dossier de candidature du canton. Cette démarche me rassurait, car Neuchâtel présentait un nombre considérable d'atouts pour décrocher la venue de l'OFS (Je me rappelle encore très bien des repas et des séances de travail avec les Cavadini, Béguin, Matthey, Scheurer, Frei et bien d'autres). Ces politiques avaient une vision de l'avenir de leur canton. La décision du Conseil fédéral tomba en 1986 : l'OFS, éparpillé en 13 lieux de la ville de Berne, de la fosse aux ours à Bümpliz, allait finalement être réuni dans un bâtiment à Neuchâtel, dans une ville universitaire. Fabuleux. Mais le revers de la médaille était préoccupant. A partir de 1986, les départs de l'OFS de fonctionnaires qui ne voulaient pas se déplacer à Neuchâtel a pris des proportions alarmantes et cette hémorragie s'est perpétuée jusqu'à la date du déménagement. En l'espace de 10 ans, l'OFS a perdu à peu près 50 % de ses effectifs. Dououreux. Car aux défis professionnels et logistiques venaient s'ajouter les difficultés de recrutement d'un personnel compétent. Voilà pourquoi je vous ai parlé au début de période difficile et ingrate !

Une fois la décision prise, il a fallu gérer concrètement le projet de décentralisation. Les premiers contacts avec Neuchâtel, représenté par M. Claude Frei, furent assez décevants. M. Frei nous proposait d'installer l'OFS dans les anciens bâtiments de la firme Suchard à Serrières. Cela n'entraînait absolument pas en ligne de compte. Si l'OFS devait s'installer à Neuchâtel, cela devait se faire au centre-ville. Aucune concession n'était possible quant à l'emplacement. On m'avait fait remarquer que la zone autour de la gare était en friche et pourrait entrer en ligne de compte pour l'OFS. En fait, il suffisait d'y jeter un coup d'œil pour s'en convaincre. De fil en aiguille et après d'âpres négociations avec les CFF, on arriva à la signature du contrat concernant l'emplacement. La voie était libre pour le projet de construction. Nous allions disposer d'un splendide bâtiment, grâce aux architectes de Bauart, avec lesquels nous avons pu travailler de façon harmonieuse. Un bâtiment qui n'allait pas seulement attirer l'attention et l'admiration des experts et du public, mais aussi les inévitables critiques, non dénuée parfois d'une certaine jalousie. J'ai encore en mémoire la remarque de M. Villiger, le jour de l'inauguration du bâtiment, qui me glissa à l'oreille « Monsieur Malaguerra, aujourd'hui (1998) vous n'auriez pas pu planifier un bâtiment avec autant de luxe et d'espaces vides ». Heureusement que nous avons planifié les travaux 10 ans auparavant !

Mais comment se présentait l'OFS à la fin des années '90, lors de sa venue à Neuchâtel ?

L'OFS avait fait le pas vers la modernité et atteint un niveau de développement assez satisfaisant. Les bases légales avaient été entièrement révisées. Un article constitutionnel sur la statistique fédérale avait été adopté dans la nouvelle constitution de 2000. La méthodologie s'était enrichie d'une nouvelle dimension, celle de la statistique inférentielle. L'Office

s'était ouvert vers l'extérieur, notamment vers les organisations internationales. Une nouvelle conception de la diffusion de l'information statistique avait vu le jour. Les compétences des collaborateurs et collaboratrices avaient été renforcées. Des liens très étroits et nombreux avaient pu être tissés avec les milieux de la recherche scientifique, et j'en passe. La statistique publique – et non plus officielle ! – se voyait couronnée par le fait d'être concentrée en un seul lieu et apparaissait enfin sous sa véritable fonction d'observatoire de la vie sociétale.

Avec sa décentralisation, l'OFS a gagné en visibilité et en crédibilité. **Il a été enfin respecté.** Cela n'a été possible que grâce à un effort immense de tout le personnel qui s'est engagé corps et âme pour la réussite du projet.

On peut donc dire que le transfert de l'OFS de Berne à Neuchâtel a été à tous égards un succès. Un succès politique tout d'abord, puisqu'il a permis d'augmenter la part de fonctionnaires romands dans l'administration fédérale. C'est d'après moi le seul exemple de décentralisation réussie. M. Delamuraz se serait fort réjoui de cette réussite. Un succès professionnel aussi, puisque ce transfert a permis à l'Office de rassembler ses forces pour mieux relever les défis qui l'attendaient.

Je voudrais donc saisir cette occasion pour remercier une fois encore les autorités neuchâteloises, tant cantonales que communales, pour leur soutien constant lors du transfert de l'OFS. Cela a facilité bien des choses. Si nous nous trouvons ici aujourd'hui à l'adresse de « l'Espace de l'Europe », c'est grâce à la bienveillance de la ville, qui a renoncé à l'ancienne adresse de la Rue du Crêt Tacconnet. Une petite chose, il est vrai, mais ô combien symbolique.

L'OFS aujourd'hui, surtout après la mise en place de la nouvelle équipe de direction dirigée par Georges-Simon Ulrich, est devenu un des offices les plus importants dans l'administration

fédérale et, de manière générale, en Suisse. Je suis très fier que le Conseil fédéral in corpore soit venu en juin dernier à l'OFS. Une visite pleine de signification, impensable de mon temps, et qui en dit long sur l'importance de l'OFS et l'engagement de ses cadres.

Je félicite le directeur de l'OFS, son équipe de direction et l'ensemble du personnel pour tout ce qu'ils ont réalisé ces dernières années et je souhaite que cet esprit dynamique continue à les animer dans le futur.